

« La Sainte Famille, une famille de migrants »

RELIGION Alors que le recensement des migrants inquiète l'Église, le cardinal de Bordeaux Jean-Pierre Ricard rappelle le message de Noël

Sud Ouest Le gouvernement a décidé de recenser les migrants dans les centres d'hébergement d'urgence. Cela vous choque-t-il ?

Jean-Pierre Ricard Aujourd'hui, nous sommes un peu inquiets. Le Secours catholique s'est exprimé publiquement en s'adressant au président de la République. Ce dernier avait souhaité promouvoir une politique d'équilibre entre l'accueil des demandeurs d'asile et le refus de présence de ceux qui n'ont pas vocation à rester chez nous. Or, avec ces mesures, la balance penche plutôt vers cette interdiction du séjour.

Quels moyens l'église mobilise-t-elle sur ce sujet ?

Nous intervenons par la parole mais aussi par nos associations comme le Secours catholique ou la Maison de Marie à Bordeaux, qui accueille un certain nombre de familles qui sont à la rue. Nous n'oublions pas qu'à Noël, nous fêtons une famille qui a été une famille de déplacés et qui est devenue une famille de migrants, puis de réfugiés en Égypte. C'est-à-dire la Sainte Famille.

Régulièrement à l'approche de Noël, la place des crèches dans l'espace public fait polémique. Qu'en pensez-vous ?

La crèche est fondamentalement un message de paix. Il ne faut pas qu'elle soit source de provocation et de division. Le Provençal que je suis, et le Bordelais que je reste, n'oublie pas qu'avec les santons et la crèche, il y a une dimension aus-



Son Éminence Jean-Pierre Ricard. ARCHIVES QUENTIN SALINIER/«SUD OUEST»

si culturelle. Pour moi, cela fait partie de mon enfance. Je pense qu'il ne faut pas éradiquer tout ce qui vient de notre passé.

L'Église a avancé sa réflexion sur la question des remariages. Concrètement, des couples divorcés pourront-ils se remarier à l'église ?

Il y a une évolution de l'Église qui liée aux deux synodes qui ont eu

lieu à Rome sur le sujet du mariage, du couple et de la famille. Il y a désormais une exhortation dans laquelle le pape donne un certain nombre d'indications, notamment sur la situation des divorcés remariés. Jusqu'à présent, on considérait qu'il n'y avait pas de communion possible. Mais aujourd'hui, le pape estime

que l'important c'est d'accueillir, d'accompagner, de discerner et d'intégrer. Ce qui signifie que nous traitons ces demandes au cas par cas, sur le terrain.

Les obsèques de Johnny Hallyday ont été célébrées à l'église de la Madeleine à Paris. Qu'en pensez-vous ?

C'est le paradoxe de la situation française, car le 9 décembre c'est l'anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Même si la religion, c'est l'affaire du privé, dans le privé, elle tient une place importante. Cela montre que la foi chrétienne, à côté d'autres composantes religieuses, fait partie de notre société.

Recueillis par J.D. et C.L.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur TV7, dès demain à partir de 19 heures et en replay sur www.tv7.com